

Ville de  
**RONCHIN**

-----  
L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre, le Conseil Municipal de Ronchin s'est réuni, en Mairie, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEMOISNE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le quatre septembre deux mille vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Etaient présents : Mme AMMEUX-MINGUET, MM. BOURGOIN, BUSSCHAERT, Mmes CAMBIEN-DELZENNE, DELACROIX, DRAPIER, M. DUFLOT, Mmes DUROT, EVRARD, MM. FLEURY, GEENENS, GOOLEN, Mmes HOFACK, HUC, MM. KEBDANI, LAOUAR, Mme LECLERCQ, MM. LEMOISNE, MALFAISAN, Mme MEBARKIA, M. MECHOUEK, Mme MERCHEZ, MM. PYL, SINANI, SOLER, Mme VANACKER, M. VIAL,

N° 2023/119

Attribution de subventions aux associations 2023

Etaient excusés avec pouvoir : M. CADART, Mme CELET, M. DOUTEMENT, Mmes MELLOUL, PIERRE-RENARD, M. PROST.

-----  
**Office ronchinois des aînés :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Amicale des donneurs de sang :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Ass des paralysés de France :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Fnaca :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Ronchinois Amis du Scrabble :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Club d'échecs de Ronchin :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Ass. des parents d'élèves de l'école de musique :** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (31 pour, 2 abstentions)  
Madame Cambien-Delzenne et Monsieur Mechouek ne prennent pas part au vote.

**Chorale Belles Années :** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (21 pour, 12 abstentions)

**Ensemble Vocal Imagine :** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Madame Vanacker ne prend pas part au vote.

**Harmonie avenir musical:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (15 pour, 14 abstentions, 4 contre) Monsieur Geenens ne prend pas part au vote.

Etaient présents : Mme AMMEUX-MINGUET, MM. BOURGOIN, BUSSCHAERT, Mmes DELACROIX, DRAPIER, M. DUFLOT, Mmes DUROT, EVRARD, MM. FLEURY, GEENENS, GOOLEN, Mmes HOFACK, HUC, MM. KEBDANI, LAOUAR, Mme LECLERCQ, MM. LEMOISNE, MALFAISAN, Mme MEBARKIA, M. MECHOUK, Mme MERCHEZ, MM. PYL, SINANI, SOLER, Mme VANACKER, M. VIAL,

Etaient excusés avec pouvoir : M. CADART, Mmes CAMBIEN-DELZENNE, CELET, M. DOUTEMENT, Mmes MELLOUL, PIERRE-RENARD, M. PROST.

**Vertikall:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Ass. Ronchin model club:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Atelier paille:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (21 pour, 12 abstentions)

**Club de loisirs Léo Lagrange:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (31 pour, 2 abstentions)

**Jeune philatélie:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (21 pour, 12 abstentions)

**Office Ronchinois de la Culture:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Théâtre des marionnettes:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention) Madame Vanacker ne prend pas part au vote.

**Ass des Parents d'élèves Guy Mollet:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Monsieur Mechouek ne prend pas part au vote.

**Ass des parents d'élèves Germaine COTY:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Ass. jardins ouvriers de Ronchin:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (31 pour, 2 abstentions)  
Messieurs Cadart et Kebdani ne prennent pas part au vote.

**Ass. Les jardins partagés du Grand Cerf:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Monsieur Vial ne prend pas part au vote.

**Les Brasseurs Amateurs Ronchinois:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Madame Cambien-Delzenne ne prend pas part au vote.

**APMR:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Madame Celet ne prend pas part au vote.

**Ass. de gestion et d'animation du centre social de la maison du Grand Cerf:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (30 pour, 3 abstentions)  
Mesdames Delacroix et Pierre-Renard, Monsieur Cadart ne prennent pas part au vote.

**Ass des parents et amis du CMEJ:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Office de jumelage de la ville de Ronchin:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Madame Vanacker ne prend pas part au vote.

**ADIL:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Consommation logement et cadre de vie (CLCV):** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**G.R.A.A.L. service logement:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Calin BB:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Mam'zelles et compagnie:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Madame Vanacker ne prend pas part au vote.

**Acrobatic Club:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Arts martiaux ronchinois:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (31 pour, 2 abstentions)  
Messieurs Cadart et Mechouek ne prennent pas part au vote.

**Ass. de base ball les dragons de Ronchin:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (21 pour, 12 abstentions)

**Billard club du canon d'or:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Cyno Détente:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (21 pour, 12 abstentions)

**Entente cycliste:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (17 pour, 16 abstentions)

**Espoirs pongistes:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (31 pour, 2 abstentions)  
Mesdames Delacroix et Vanacker ne prennent pas part au vote.

**Mélantois Hand-ball:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Madame Vanacker ne prend pas part au vote.

**Luc hockey Ronchin:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (16 pour, 17 abstentions)

**Lutte de Ronchin:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (21 pour, 12 abstentions)

**Ronchin athlétique club:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (31 pour, 2 abstentions)  
Madame Cambien-Delzenne et Monsieur Cadart ne prennent pas part au vote.

**Ronchin basket club:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (32 pour, 1 abstention)  
Monsieur Mechouek ne prend pas part au vote.

**Ronchin pétanque:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention.  
(21 pour, 12 abstentions)

**Ronchin subaquatic Club:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Ronchin trampoline:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Sac à Pof:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention.  
(32 pour, 1 abstention)  
Madame Vanacker ne prend pas part au vote.

---

**Stade olympique des sourds Ronchin:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Tai Chi Chuan Tao et Mouvements:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Tennis club ronchinois:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention.  
(32 pour, 1 abstention)  
Madame Vanacker ne prend pas part au vote.

**Tir sportif ronchinois:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention.  
(32 pour, 1 abstention)  
Madame Pierre-Renard ne prend pas part au vote.

**Twirling pompons:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Union sportive ronchinoise football:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (30 pour, 3 abstentions)  
Madame Mebarkia, Messieurs Laouar et Mechouek ne prennent pas part au vote.

**Volley club ronchinois:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**UNSS Anatole France:** le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue la subvention.

**Centre Communal d'Action Sociale:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention. (17 pour, 16 abstentions)  
Monsieur Pyl ne prend pas part au vote.

**Subvention exceptionnelle:** le Conseil Municipal, à la majorité, attribue la subvention.  
(18 pour, 15 abstentions)  
Monsieur Pyl ne prend pas part au vote.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa notification.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Préfet du Nord, pour contrôle de légalité.

Le secrétaire de séance ,

Vincent SOLER



Le Maire certifie que la présente pièce est exécutoire pour avoir été transmise à Monsieur le Préfet du Nord le

17 NOV. 2023

Affichée le

Fin d'affichage le

17 NOV. 2023

Le MAIRE,



Jean-Michel LEMOISNE